Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier

Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse

Band: - (1930)

Heft: 1

Rubrik: Nos correspondants nous écrivent...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nos correspondants nous écrivent...

Valais

Que diriez-vous de trois censeurs qui jugeraient des films sans les « visionner » et dont les arrêts mettraient à l'index le quart de la production courante?

Un système aussi primitif vous semblerait absurde et déjà vous cherchez dans quel coin perdu de l'Afrique on a pu le mettre en pratique.

A quoi bon vous tourmenter l'esprit? C'est en Valais que nous vivons sous un pareil régime, et cela depuis trop longtemps.

Au début, il n'y avait pas dans le canton de commission de censure, il n'y avait pas non plus de films à proprement parler et les « navets » décourageants qui désolaient des écrans de fortune éloignaient des représentations plus de gens qu'ils n'en attiraient.

Voici quatre ou cinq ans que le « Cinéma Populaire », à Sion fit un effort pour offrir au public quelques œuvres un peu moins vulgaires. Ce n'était pas encore le rêve et je me souviens de la salle et de son piano mécanique, et de son vieux fourneau : ni la sécurité, ni le confort ne régnaient en cet endroit, qui servait d'habitude et qui sert encore aujourd'hui aux réunions électorales.

Dans les premiers temps, le directeur avait pris un pianiste afin qu'il commentât le film à tour de bras sur le malheureux instrument, puis une dizaine de « rouleaux » avaient remplacé le pianiste et soulignaient l'action de refrains mécaniques.

Les rouleaux n'étant pas renouvelés, il advint que la plupart d'entre eux furent mis hors d'usage et qu'il n'en demeura que deux. Alors, cela devint sublime:

Sur l'écran un défilé funèbre avec langueur traînait, cependant que dans la salle éclatait une ritournelle aux accents vifs et joyeux à vous ragaillardir un homme. On percevait la même au moment où deux amoureux se quittaient désespérés, et les spectateurs qui l'avaient entendue au moins dix fois dans la soirée en arrivaient à la siffler sans un accroc quand ils ne la chantaient pas. Rien n'était plus cocasse.

Un beau jour, néanmoins, le piano fut détraqué tout à fait. Il se tut à jamais, permettant de réaliser un grand et beau progrès : le film se déroula sans musique...

Et c'est ainsi que dans la capitale valaisanne un public en or s'initiait à l'art muet en l'an de grâce 1926 ou 1927...

Soudain éclata dans le ciel sédunois l'incident des « Misérables ».

La direction du « Cinéma Populaire » avait manifesté le désir de présenter ce film à ses clients, qui n'étaient généralement pas gâtés. Mal lui en prit : le film fut interdit sous le prétexte amusant que le roman de Victor Hugo dont il était tiré n'était point recommandable.

Les journaux locaux, et plus particulièrement la « Feuille d'Avis du Valais » protestèrent vainement. L'interdiction ne fut pas levée en dépit de l'étonnement qu'elle avait soulevé partout.

Le bruit courut que l'Evêché lui-même avait inspiré le Département de Justice et Police en cette affaire. On avait ouvert les yeux de l'autorité sur les « dangers » du cinéma. Le péril était à la porte, il fallait agir d'urgence, avant que le pays tout entier ne fût contaminé :

La commission de censure était lancée.

Hélas! le chef du Département de Justice et Police eut de la peine à la fonder. Tous ceux auxquels il faisait appel se récusaient, car ils ne se souciaient pas d'assumer des responsabilités aussi lourdes.

Finalement, il trouva trois citoyens courageux qui n'étaient guère familiarisés avec le cinéma, mais qui ne manquaient ni de jugement, ni d'autorité: M. l'abbé Pierre Evéquoz, recteur du collège de Sion, M. O. de Chastonay, juge au tribunal cantonal, et M. Joseph Volken, directeur du service des automobiles.

* * *

Or, le premier geste de la commission de censure eut un heureux effet : après avoir assisté à une représentation des « Misérables », elle autorisa la projection de cette œuvre. Un tel revirement assura le succès du film qui ne scandalisa personne et qui fit des salles combles.

Malheureusement, cette largeur d'esprit se manifesta de moins en moins et bientôt les arrêts de la commission de censure entraînaient dans les journaux valaisans une polémique assez vive. Elle atteint son point culminant quand un religieux lacéra dans la rue et dans les cafés les affiches de « La Femme Nue », dont les mots constituaient à son sens une offense à l'honnêteté...

Décidément on faisait la vie dure aux directeurs des établissements cinématographiques!

Pourtant, avec quelle conscience et quel tact ne composaient-ils pas leurs programmes qui, malgré tous les ennuis, gardaient, en général, un caractère artistique.

Les directeurs avaient payé la patente à raison de 120 fr. pour deux représentations par semaine. En 1928, ils demandèrent la faveur de jouer trois fois. Ils l'obtinrent, mais à condition de payer 500 fr. la patente! Et depuis, ce chiffre est demeuré fixe, avec l'obligation de fermer les cinémas durant les sept jours de fêtes chômées qui sont en honneur en Valais.

Quant à la commission de censure, elle a redoublé ses rigueurs.

L'an passé, sur dix films que lui présentait le Ciné-

ma Lux, à Sion, elle en refusait neuf, d'un seul coup ! En douze mois, elle a mis à l'index le chiffre formidable de 190 bandes sur un peu plus de huit cents qu'elle avait dû juger et sur 32 seulement qu'elle avait « visionnées ».

Enfin, cette année, elle a continué de frapper à tort et à travers. C'est ainsi qu'elle a interdit à MM. Nicolas et Pfefferlé, nouveaux directeurs du Cinéma Capitole, à Sion, de passer dix films sonores et parlants parmi lesquels «La Nuit est à Nous!» Il n'y a qu'un mois que cet établissement a délaissé le muet et il rencontre aussitôt les plus noirs obstacles.

* * *

Je l'ai dit souvent dans la « Feuille d'Avis du Valais»; « Le Nouvelliste valaisan », « Le Confédéré », «Le Peuple valaisan» l'ont répété; « La Gazette de Lau sanne » a publié jadis un article à ce sujet : le système employé par la commission de censure est injuste autant qu'absurde.

Ce n'est pas en lisant un scénario, en jetant un coup d'œil sur des photographies et en compulsant les « dossiers du cinéma » dont ces messieurs s'inspirent qu'ils peuvent admettre ou condamner un film sans risquer de tomber dans l'erreur.

Ils ont pris aussi pour principe de rejeter toutes les histoires dans lesquelles il est question d'adultère ou de divorce. Et voilà comment, parfois, ces éléments passant au second plan, ils ont pu bannir de l'écran des œuvres anodines et en autoriser de vertes où les époux ne se trompaient pas ni se séparaient, mais coulaient dans les bars une vie de bâtons de chaises!

Que les films soient contrôlés, c'est fort bien, mais que ce soit par des moyens logiques et qui ne confinent pas au ridicule.

Il est certain que la censure, telle qu'elle est appliquée en Valais, constitue une atteinte à la liberté du commerce et le jour n'est pas loin où les directeurs se verront obligés d'exposer leurs doléances ailleurs que dans la presse.

Ils ne s'y résoudront qu'à la dernière extrémité. Prochainement, ils seront convoqués afin d'examiner la situation.

Espérons qu'une entente interviendra entre eux et leurs censeurs, car un conflit serait préjudiciable aux uns comme aux autres.

Mais, pourra-t-on l'éviter?

André MARCEL.

Genève

D'abord, deux événements d'importance : Le Molard Cinéma passe aux mains de la Société Capitole S. A., de Lausanne, et le Docteur Brum en assumera la direction, conjointement avec celles qu'il a déjà. Gageons qu'il continuera dans la voie tracée par ses prédécesseurs, et que le Molard, dont on appréciait tant la tenue artistique et les programmes, continuera à connaître des jours prospères et des salles combles.

Puis, c'est *L'Etoile*, qui, à partir du 7 octobre, prendra le nom de *Capitole*, changeant de nom, mais non point de direction.

Les installations pour le passage du film sonore sont terminées. La salle a été enjolivée, les lumières diffusées, la scène agrandie. Pour l'inauguration du film parlant : « Le secret du Docteur », 100 % français. Puis ce seront, dans l'ordre : « La mégère apprivoisée », avec Doug et Mary ; « Mon ami Victor », tiré de la célèbre pièce de Berthomieux ; « La Fille du Volga » ; « Le trou dans le mur... » et... tenez-vous bien, fort probablement le premier film sonore de Chaplin... « Les lumières d'une grande ville ».

Quant au *Grand Cinéma*, il reste pour le moment fidèle au « muet » et offre à sa clientèle un accompagnement musical excellent, sous la direction du maestro Fabius Leponte.

Sautant de la rue du Rhône aux Rues Basses, nous trouvons le Palace, coquet et agréable, puis, éblouis par la façade la mieux éclairée et la plus brillante de tous les cinémas, nous arrivons au Caméo. Ici, reprises de tous les succès : « Chanson païenne », avec Ramon Novarro, et plus tard: « Parade d'Amour ». Ce qui nous amène tout naturellement au vaste établissement du Terraillet, l'Alhambra, si habilement dirigé par M. Lucien Lansac, qui, le premier en Suisse, lança le « sonore » et s'est assuré pour l'hiver 1930-31 les remarquables productions suivantes: « Parade d'Amour », avec Chevalier et Jeanette MacDonald; puis «L'Enfant de l'Amour », avec Emmy Lynn et Jaques Catelain; « L'incendie de l'Opéra », 100 % français, de Roussell, le réalisateur de « La Nuit est à nous », et combien d'autres... Voilà, n'est-ce pas, de quoi faire pâlir d'envie bien des grandes villes par la qualité des spectacles offerts.

Le Colisée s'en tient pour le moment à sa fidèle clientèle et à une programmation au goût de son public, pour le plus grand bien de celui-ci et de la direction.

Pour terminer, n'ayons garde d'oublier l'Apollo, dont l'actif directeur, M. Huboux, a le sourire, grâce aux recettes qu'il fait avec : « Sous les toits de Paris », et qui nous promet quelques exclusivités dont le nom seul est prometteur de belles soirées. Ecoutez plutôt : « La fin du monde », d'Abel Gance ; pour la fin d'octobre : Harold Lloyd, dans son premier sonore : « Quel phé-Puis la dernière production de Chevalier : « La Grande Puis la dernière production de Chevalier : « La grande Mare », « La Vie Parisienne ». « Toute sa Vie », avec Marcel Champol, etc.

N'insistons plus, disons seulement que, grâce aux efforts déployés par tous les directeurs, Genève aura une saison d'hiver brillante, encore plus belle que les devancières, ce qui est certes une référence. J. A.

L'Effort Cinégraphique Suisse

vous plaît?
si oui,
abonnez-vous



Vaud

Depuis quelque temps déjà nous avons la faveur de voir passer à Lausanne des films de guerre, nous imposant des visions que l'imagination, émanant de certaines lectures, n'avaient pas jusqu'alors tolérées. Le spectateur ne peut s'empêcher de reconnaître chez lui une sensibilité dont il se flattait d'être toujours resté maître. A quoi bon le cacher? Le cinéma doté de la parole est devenu à tel point vivant que force en est au spectateur de considérer les scènes poignantes de « Westfront » (Interna-Films), ou celles non moins formidables de « La Dernière Compagnie » (Eos-Film), non pas comme une reproduction des atrocités de la guerre, de toutes les guerres, mais comme une scène naturelle, authentique, dont il est témoin, tant il est impossible à son esprit de s'échapper de l'écran.

Nous avons remarqué, dans les deux films précités, une intelligente conception du drame, ne permettant à aucun spectateur de souffrir d'une partialité quelconque. Si l'action se passe forcément au sein de l'un des peuples en bataille, les faits héroïques de l'adversaire sont également visibles. Nous en aurions même été surpris, si le but de ces deux bandes ne s'était révélé comme une splendide propagande pacifiste appelée, peut-être, aux meilleurs résultats. Une telle propagande semble s'avérer utile à notre époque où le mot « guerre » parcourt cyniquement la masse des indifférents ou de ceux qui oublient ce que le mot « guerre » signifie. Le succès de ces deux productions s'impose. Nous remercions le Modern-Cinéma de nous avoir offert « Westfront » et le Lumen de nous avoir permis de goûter également, dans la « Dernière Compagnie » le jeu « sonore » de Conrad Veidt.

Le Lumen, ce sympathique cinéma, a tenu, lui aussi, à se mettre à la page. Il est maintenant bien équipé d'un appareil Western-Electric capable de supporter les affres d'un public devenu difficile. Un succès considérable a accueilli son premier programme : « Mon gosse de père », cette magnifique production que «Monopole Pathé», de Genève, lui a procuré. Le Lumen promet et nous pouvons applaudir déjà à ses prochains succès.

Le Capitole maintient sa bonne réputation. Le scrupule que sa direction se fait d'offrir toujours des films de choix, suffit à lui seul au mérite de cet éloge. Le film d'Emelka, « Les Deux Mondes », qu'il vient de passer, eut l'heur de plaire infiniment. La puissance du jeu des acteurs, leur diction parfaitement naturelle, nous font goûter une tragédie réaliste mise au service d'une cause dont on n'a pas toujours respecté les droits. On envisage dans « Les Deux Mondes » des possibilités morales infiniment précieuses pour le cinéma, dont les lacunes sont si souvent mutilées par un public par trop « spécial ». Les progrès de cet art sont incontestables ; on peut sans crainte en attendre la suite.

Le Cinéma du Bourg a passé avec succès « Mon curé chez mon rabbin », une excellente production d'Eos-Film. M. Bt.

Basel

Capitol: In diesem grossen, 1200 Plätze fassenden, neuzeitlich eingerichteten Kino, das nach Errichtung einer «Western Electric» Anlage seit mehr als einem Jahre zur Hälfte nur Sprech- und Tonfilme bringt, kommt unter grossem Zudrang und Sturm auf die Kasse die «Affäre Dreyfuss» zur Vorführung. Eine Prolongation ist deshalb in Aussicht genommen.

Als nächste Vorführungen werden angekündigt: «Der König des Jazz» mit Paul Whiteman, ein in seiner Art einziger Film, «Im Westen nichts Neues», «Das Land des Lächelns», von Richard Tauber, und der Prachtfilm «Stürme über dem Mont-Blanc».

Central: Dieses im Grossverkehr der Falkenstrasse gelegene Kino, Direktion H. Zubler, das über eine neue den Polizeivorschriften in jeder Hinsicht genügende Vorführungskabine verfügt, hat es sich zur Aufgabe gemacht, nur Sensationsfilme zu zeigen. Ein Far-West-Film « Lack Norie » kommt demnächst zur Vorführung.

Alhambra: Hier läuft mit grossem Erfolg der 100 prozentige Sprech- und Tonfilm « Das lockende Ziel ».

Fata Morgana: «Kampf um das Weib», ein grossen Erfolg habender Film. Al. Dev.

Luzern

Modern: Hier läuft der in der Wiedergabe und in seiner Aufmachung einzig dastehende Tonfilm « Zwei Herzen im drei viertel Takt », der wegen seines Riesenerfolges prolongiert wurde.

Flora: « Westfront 1918 », des 100prozentige deutsche Sprech- und Tonfilm, nach Motiven aus dem Roman « Vier von der Infanterie » inszeniert, kommt hier zur Vorführung und wurde wegen seines grossen Erfolges ebenfalls prolongiert. Als neu für Luzern im Beiprogramm, das erste tönende « Pathé-Journal ».

Central: Zwei Erstaufführungen für Luzern, « Brand an der Wolga », ein grandioser Russenfilm, und « Die Tragödie am Nordpol », den Kampf mit den Naturgewalten im Eismeer schildernd.

Palace: « Chaz Chase », der unerreichte Komiker, den man mit Recht den amerikanischen «Grock» nennen dürfte, ferner « Ein Schuss in der Nacht » ein psychologisch gut aufgebautes Gesellschaftsdrama, und « Dunkle Gassen », ein ungeheuer spannender Film, den Kampf zwischen Polizei und Verbrecherturm schildernd.

Apollo: « Ein Burschenlied aus Heidelberg », nach Meyer-Forsters Bühnenstück « Alt Heidelberg » bearbeitet, schildert studentisches Leben und Lieben und hat auch als Sprech- und Singfilm Riesenerfolg.

Zurich

Apollo: Ein sensationeller mit viel Aufwand und grosser Regiekunst imszenierter Kriminal-Tonfilm « Der Greiser » kommt hier zur Vorführung. Die Handlung ist fesselnd und reich an atemraubenden Szenen. Ein lustiger

Trickfilm mit hübschen Einfällen leitet das Programm ein.

Forum: Prolongiert « Das Lied aus den Bergen », ein Tonfilm, der auch weiter grossen Erfolg hat.

Orient: Ein neuer Ufa Ton- und Sprechfilm « Hokus Pokus » mit Lilian Harvey und Willy Fritsch in den Hauptrollen, nach einem gleichnamigen Bühnenstück für die sprechende Leinwand inszeniert, kommt hier zur Erstaufführung. Reich ist die Handlung an lustigen Ueberraschungen.

Scala: Eine Filmpremiere. « Die grosse Schusucht », ein deutschgesprochener Ufa Tonfilm, der schon lange mit Spannung erwartet wurde. Die Aufnahmen sind mit Finesse gemacht. Burleske und Operette bestimmen den Ton, der an Chansong, Girltänzen und Champusaden reichen Handlung.

Piccadilly: « Tempo, Tempo » heisst der Film, der mit Harold Lloyd im Piccadilly läuft, und dem es nicht an ergötzlichen Momenten mangelt. Ein abwechslungsreiches Beiprogramm wird mit einem Gesellschaftsfilm « Der widerspenstige Bräutigam » eingeleitet.

Bellevue: « Ein Burschenlied aus Heidelberg », inspiriert von dem für die Bühne bearbeiteten « Alt Heidelberg », läuft hier über die Leinwand. Harmlose Liebelei zwischen einem Studenten und einer amerikanischen Millionärstochter ist das Motiv der Handlung, die gefällige Eindrücke von studentischem Kommers- und Paukwesen hinterlässt.

Seefeld: Prolongiert den deutschen Sprech- und Tonfilm « Nur am Rhein ». Der Film behandelt in hübschen Szenen die romantische Liebesgeschichte eines Rheinlandmädels mit einem Offizier der englischen Besetzungsarmee. Geschickt wurden Bilder aus den Tagen der Rheinlandbefreiung gewählt.

Walche: Unter dem Titel « Blutschuld » kommt hier ein Drama zur Erstaufführang, zu dem das Material von der deutschen Liga für Menschenrechte geliefert sein soll. Aus Beamtengehässigkeit und wegen eines Paragraphen im Gesetz wird es einem recht jugendlichen Stiefvater und seiner grossen Stieftochter unmöglich gemacht, Eheleute zu werden.

Der Film des Monats

Liebesparade

BESETZUNG:

Graf Alfred Königin Luise Jack Lulu Der Kriegsminister Der Sylvani**s**che Gesandte Der Hofmarschall Der Ministerpräsident Maurice Chevalier Jeannette MacDonald Lupino Lane Lillian Roth Eugène Pallette E. H. Calvert Edgar Norton Lionet Belmore

Graf Alfred Renard, der jugendliche Militärattaché, hat einen Skandal verursacht. Er erhält Befehl, unverzüglich abzureisen, um sich bei ihrer Majestät, der Königin von Sylvanien, zu melden.

Mit Bedauern verlässt der Graf Paris und die geliebten Pariserinnen. Sein getreuer Kammerdiener Jack begleitet ihn, und so langen beide in Sylvanien an.

Dieses entlegene Land wird von einer märchenhaft schönen Königin regiert. Vergebens beschwören die Minister Ihre Majestät, sie möge heiraten. Aber alles Bitten ist vergebens: Sylvanien wird vorläufig ohne König weiterleben müssen.

Graf Alfred meldet sich zur Audienz. Die Königin liest den Geheimbericht, der für den Attaché ungünstig lautet. Aber sie kann sich dem von ihm ausgehenden Charme nicht entziehen. Er wird zum Essen eingeladen. Verfängliches Tête-à-tête. Ihre Majestät denkt jetzt ans Heiraten!

Graf Alfred wird zum Prinzen ernannt; von Mesalliance kann keine Rede mehr sein.

Aber es bestehen Bedenken. Der König ist und bleibt lediglich Prinzgemahl, hat sich also nicht in die Staatsangelegenheiten zu mischen. Doch Gott Amor verscheucht die Wolken; die Heirat findet statt.

Bald sehnt Graf Alfred sich nach Freiheit. Er ist ein zu unabhängiger Charakter, um sich lange dem Zeremonienzopf zu unterwerfen. Häuslicher Zwist folgt. Der Graf zeigt Gleichgültigkeit, die Königin ist bitter enttäuscht. Sie liebt ihren schönen Prinzen, den sie an sich fesseln will. Nach einer Galavorstellung in der Oper kommt es zur Aussöhnung. Die Königin überträgt dem Prinzen einen Teil der Regierungsgewalt. Sylvanien wird glücklich sein.

(Im Verleih: Eos-Film, Basel.)

Liste du matériel de reproduction sonore disponible sur le marché suisse Marques Origine Caractéristiques Représenté par: Porchet, Genève..... A. S. F. film & disques américain allemand Jaecklé, Lausanne..... Bauer..... Saccadura, Paris..... Harris..... américain Idéal Sonore ... français Allenbach, Genève..... Brönimann, Lausanne. Klang Film allemand AEG. Elektrizitäts A. G. Zürich..... Loetaphone A. G., Zurich..... Lœtaphone hollandais)) américain Elion S. A., Genève Motiograph